

LE VANNEAU - IRLEAU

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- **Les villages du Vanneau et d'Irleau**

avec leurs maisons typiquement maraîchines ;

- **Le marais aménagé ;**

ses ponts et passerelles, ses peupleraies.

- **La richesse de la flore ;**

jonc fleuri, reine des prés, consoude officinale, valériane officinale.

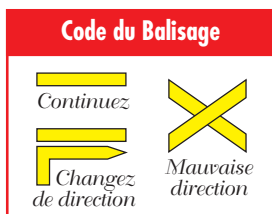
- **La variété de la faune.**

Le Marais Poitevin, aménagé par l'homme depuis le XII^{ème} siècle est une des zones humides les plus riches de la façade atlantique.

Bonne randonnée...

... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun débris derrière vous ;
 - respectez les lieux habités ;
 - restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.



- © Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre rando79.free.fr
- Comité Départemental de Tourisme en Deux-Sèvres www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

Tél. 05 49 06 77 65

Impression indic 79 certifiée MAPRIM'VERT® - Melle - 05 49 29 03 88

LE VANNEAU - IRLEAU



Le marais, terre apprivoisée

Autrefois territoire hostile et insalubre, le marais a été aménagé par l'homme. Les maraîchins ont su tirer profit des éléments naturels. La végétation arborescente fit notamment l'objet d'utilisations multiples.

Accès : A partir de la N11 puis la D102

Départ : Parking derrière l'église

Distance : 5 km + 11 km


Durée : 1 h 30 + 3 h

Balisage : jaune


Rando pédestre
en Deux-Sèvres

Depuis longtemps Le Vanneau-Irleau exploite et transforme le bois du marais. Irleau fut ainsi un village d'artisans sabotiers qui exportaient leur production par voie d'eau. A la fin du XIX^{ème} siècle des petites scieries se sont implantées, aujourd'hui remplacées par des unités de production industrielle de déroulage et de fabrication de contreplaqués.


P Départ du parking de la place devant l'église.

 L'église fut édifée en 3 ans, à partir de 1877, après la vente d'une partie du marais.

Passer derrière l'église, descendre le chemin en passant devant l'école, et prendre la rue à droite, pour atteindre la rue du **Port**.


 Le port était surtout utilisé par les agriculteurs pour transporter les récoltes, le bois, l'herbe ou le fumier. A la saison, il était interdit d'entreposer la récolte plus de 24 heures dans le port pour ne pas gêner le trafic incessant des barques et des charrettes.


Continuer dans la **rue de la belette**,

 rue typiquement maraîchine où les habitations sont reliées d'un côté aux chemins d'eau et de l'autre côté à la terre ferme.

 Au bout de la rue à gauche, franchir le pont d'entrée dans le **marais**. Continuer tout droit sur le chemin blanc. Longer le canal du chail, puis la **Rigole de la Garette**.

 Celle-ci était utilisée pour l'évacuation de l'eau et occasionnellement pour le flottage du bois.

 Passer sur la **passerelle en bois** et continuer sur le chemin blanc à gauche. Traverser **une usine**.

 Créée en 1919 cette scierie détaillait des peupliers. Avant guerre elle fabrique ses premiers contreplaqués mais c'est dans les années soixante dix qu'elle prend une taille industrielle. Aujourd'hui elle est spécialisée dans la fabrication de panneaux décoratifs et ignifugés à destination du bâtiment et du secteur nautique.

A l'intersection il est possible de partir sur la gauche pour rejoindre Le Vanneau, (non balisé), à droite le circuit continue pour la grande boucle (continuité du balisage).

  Poursuivre jusqu'à la départementale que l'on traverse pour rejoindre le centre village et le **port d'Irleau**.

Remonter la rue des Essarts puis le premier chemin à droite au hameau La Chêne. Après le pont sur la rigole de la Garette traverser **une peupleraie**.

 Cet arbre existait à l'état naturel (le vert de Garonne), puis de nouvelles espèces furent importées d'Italie au XIX^{ème} siècle. Il fut beaucoup utilisé pour faire des cagettes, des caisses

d'emballages, et aujourd'hui pour des contreplaqués.


 Vous êtes dans le **marais d'Irleau**. Afin d'améliorer la qualité des eaux du marais, des frênes, saules et aulnes furent plantés le long des conches pour fixer les berges grâce à leurs racines. Leur utilisation évolua ensuite vers la production de bois de chauffage ou la fabrication de sabots.

 Traverser la **route des Essards**. Témoin de l'ingéniosité maraîchine, cette dernière est réalisée sur des fagots d'épines pour une meilleure stabilité.

Après 400 m prendre à gauche et poursuivre afin de traverser le pont de la rigole de la Garette. Tout droit sur 100m pour emprunter



sur votre gauche le chemin blanc et herbeux qui conduit sur la petite route. Emprunter celle-ci vers le nord sur 350m puis vers le sud afin de retrouver le chemin blanc pour aller rejoindre la D102.

 Traverser et poursuivre en face. Ensuite, une petite route sera empruntée pour rejoindre, plus loin sur la gauche le chemin blanc afin d'aller à la D180.

 Continuer tout droit sur 600m, puis quitter pour revenir vers Le Vanneau.

